

élections aient été précipitées et qu'elles aient lieu un peu plus tôt que de droit. En effet, il n'a jamais eu l'occasion de prononcer jugement sur le gouvernement actuel, et il doit trouver qu'on lui a fait attendre longtemps l'occasion de le faire, après le pitoyable coup d'état de 1905.

En novembre 1904, aux dernières élections générales, c'est le gouvernement Parent que le peuple élisait, avec plus ou moins de conscience, dans l'effarement du moment, et non pas le gouvernement Gouin. Ce dernier qui s'est substitué au premier de la triste façon que l'on sait, administre donc les affaires de la province depuis quatre ans sans mandat.

On peut difficilement trouver dans l'histoire parlementaire d'aucun pays de page plus pénible que cette fameuse crise ministérielle de 1905 à laquelle le gouvernement d'aujourd'hui doit son origine. Des ministres qui ont une telle tache sur leur blason doivent avoir perdu pour jamais la considération des électeurs honnêtes.

Tout le monde a sans doute encore présentes à la mémoire les diverses péripéties de ce drame politique qui, après avoir débuté d'un air tragique, finit sur le ton d'une basse comédie.

Le 4 février 1905, cinq jours avant le jour fixé pour l'ouverture de la session, trois ministres du gouvernement Parent, MM. Gouin, Turgeon et Weir, envoyaient leur démission au premier ministre. Dans leur lettre conjointe qui fut produite plus tard, les trois démissionnaires alléguaient, entre autres motifs, qu'il désapprouvaient certains actes de l'administration du premier ministre, notamment la dissolution hâtive du Parlement au lendemain des élections fédérales, et que d'ailleurs le premier ministre n'avait plus la confiance de l'électorat.

Le peuple n'aurait jamais soupçonné que c'étaient là les motifs de la démission des trois ministres. Non pas que ces motifs n'eussent quelque valeur en eux-mêmes, mais les ministres démissionnaires étaient moins que qui se fût en droit de les invoquer. Ils avaient collaboré de très près à l'œuvre administrative de M. Parent et ils se condamnaient eux-mêmes en la condamnant. D'ailleurs, deux mois à peine auparavant, ils l'avaient prônée et vantée sur toutes les tribunes politiques. Quant au coup d'état des élections, lors même qu'il aurait été conçu sans leur concours, ils l'avaient approuvée tacitement et en avaient accepté la responsabilité par leur candidature ministérielle.

Tout le monde a compris du premier coup tout ce qu'il y avait au fond de l'affaire. Les trois ministres avaient simplement une leur ambition et leur égoïsme pour égorger M. Parent et se